

Didascalies I

Monotone glossaire minimal

« Ah ! Ah ! Ah ! Nous avons pris un
plaisant détour pour en arriver là... »

Marivaux, *Les Sincères*, scène XXI.

L'incontestable élan donné à la culture par les fastes mitterrandiens ainsi que l'alliance scellée avec l'économie ont fait contagion : les collectivités territoriales dans tous leurs états s'avancent sur les champs artistique et culturel. *A priori*, l'affaire est réjouissante, le procédé plaisant : cela dénote une reconnaissance de l'importance du phénomène, une prise de conscience de sa nécessaire présence dans l'action publique. À droite comme à gauche, le discours des élus s'accompagne d'un ornement artistique presque obligé. Mais

pour signaler cette conversion, il fallait des mots susceptibles de nourrir le discours des élus. Des mots suffisamment ouverts, passablement neutres, afin de ménager les susceptibilités : on est là en effet proche des citoyens, sous leur regard direct. Ainsi est apparue au fil du temps une manière de parler de la chose, une sorte de *vola-pük culturel*, au substrat incertain. Le bon sens prétendant l'emporter sur le sens, il s'agit d'un vocabulaire restreint, exprimant un consensus minimal autour duquel se réunissent élus locaux, professionnels de la culture, agents du ministère. Une quinzaine de mots suffisent à en dessiner le périmètre, un bon dictionnaire des citations aidant à enrichir le propos. Voici les bases du lexique :

– ARTISTE n. m. f. Homme ou femme de l'œuvre auquel on fait appel pour donner du sens. Par exemple : « Nous faisons appel aux artistes pour requalifier notre ville et renforcer le lien social. »

– CITOYEN(NE) adj. Nom désubstantivé en adjectif, utilisé couramment pour exprimer un objet ou une action conçue de manière engagée dans l'intérêt social et général. Par exemple, on parle d'une « œuvre citoyenne », d'un « théâtre citoyen », d'une « artiste citoyenne ».

Particulièrement prisé en matière culturelle grâce à ses résonnances sociales, le mot est néanmoins appliqué à toutes sortes de domaines : on ira jusqu'à parler de « véhicule citoyen », s'il permet à un grand nombre de l'utiliser dans de bonnes conditions économiques et écologiques. Curieusement, le terme citoyen s'est totalement substitué à l'adjectif « civique » utilisé antérieurement dans les fondamentaux de la démocratie.

– COLLOQUE n. m. Rassemblement convivial autour d'un sujet d'abord, d'une table ensuite, destiné à débattre entre amis d'une question préoccupante sans intention de la régler. Avec les commissions et les observatoires, les colloques sont particulièrement prisés des élus car ils ont en commun l'absence de prise de décision. De surcroît, un « bon » colloque (parfois nommé « forum » ou « entretiens »), c'est-à-dire qui sait faire parler de manière prévisible des notables consacrés de la culture, constitue un excellent outil de communication entre pairs. Accessoirement, les colloques sont pour de jeunes chercheurs l'occasion rêvée de parler de leurs travaux.

– CULTURE(S) n. f. Mot considérable aux contours très flous, délibérément non susceptible d'une définition. Il est rarement utilisé seul, le plus souvent intégré à une expression. Par

exemple : « culture pour tous », « adjoint à la culture », « culture populaire », « démocratisation de la culture ». On utilise de plus en plus fréquemment le pluriel, par exemple : « dialogue des cultures », « préserver nos cultures ». Cf. DIVERSITÉ.

– DÉMOCRATISATION CULTURELLE

n. f. L'expression désigne le sésame des politiques culturelles. C'est elle qui gouverne le sens de l'intervention publique. Elle s'est imposée au fil des années en mixant l'idée de démocratie culturelle et celle d'accès du plus grand nombre à la culture. On entend donc par là aujourd'hui « accès de tous à la culture » en prétendant poursuivre le projet de Malraux. Pourtant, la démocratisation oublie de signaler de quelle culture elle parle et son objectif. Elle se condamne dès lors à une évaluation strictement quantitative, soulignant régulièrement son échec.

– DIVERSITÉ n. f. Ce qui n'est pas identique à d'autres. La diversité se définit donc par son contraire, l'identité, mais, en politique, n'a de véritable sens qu'associée à elle : « Pour cultiver notre diversité, il faut respecter nos identités. » Ou encore : « Permettez-moi de vous dire que la diversité n'existe pas s'il n'y a pas l'identité » (Nicolas Sarkozy, 13 janvier 2009). Cf. IDENTITÉ.

- ÉLITISME n. m. En matière culturelle, le mot désigne une action conférant à tous ce qui est le privilège de quelques-uns Par exemple : « Élitisme pour tous. »
- ÉTATS GÉNÉRAUX m. p. Qualificatif emphatique, emprunté à l'imagerie révolutionnaire, utilisé pour couper l'incendie naissant d'un grand mécontentement. Ils consistent en un rassemblement plus ou moins vaste de points de vue et de doléances. Ils atteignent leur objectif lorsque les positions contradictoires accumulées interdisent toute résolution commune. Par exemple : « Les États généraux de la Culture. » On semble avoir oublié que les États généraux de 1789 ont débouché sur la Révolution.
- FESTIVAL n. m. Le mot désigne un événement saisonnier et répété dans le temps. Hautement appréciés des élus, les festivals se multiplient miraculeusement plus vite que les pains, au point qu'on parle aujourd'hui d'un « phénomène festival ». L'objectif est de rehausser la gloire de la cité tout en procurant incidemment du plaisir à la population locale, et du travail aux commerçants. Le festival nouveau se doit d'être un compromis entre la grande messe artistique et le carnaval débridé.
- GRENELLE n. m. Nom de rue parisienne qui est le siège de plusieurs ministères, dont

celui de l'Éducation nationale. Substantivé par évocation historique : « Les accords de Grenelle. » Demander « un Grenelle » apparaît comme le sésame pour tenter de régler une situation problématique. Il devient aujourd'hui la médication recommandée par les politiques. Il peut être le point d'orgue d'une série de colloques, États généraux, entretiens. On parlera alors d'une démarche participative globale.

– IDENTITÉ n. f. Ce qui ne ressemble qu'à soi. Comme telle, l'identité peut susciter le contrôle ou le respect : « L'identité n'est pas une pathologie » (Claude Lévi-Strauss, cité par Nicolas Sarkozy le 13 janvier 2009). Toutefois, le respect des identités dans un système égalitaire induit la diversité, qui est son contraire, mais qui autorise l'égalité dans la différence. D'où la fréquente utilisation simultanée des deux termes par les politiques : « C'est dans l'expression de nos identités que la diversité puise sa richesse. » Cf. DIVERSITÉ.

– MORALE ESTHÉTIQUE. Expression forgée par Nicolas Sarkozy lors de son discours de mise en place du Conseil de la création artistique. Celui-ci devra interpellier le président de la République « chaque fois que l'État est surpris en flagrant délit de faire des choses que la morale esthétique réproouve ». Il s'agit donc de

soumettre la morale à l'esthétique, en faisant d'une faute de goût une manière de péché.

– POLITIQUE CULTURELLE n. f. Mise en forme verbale d'une action informelle. Littéralement, il s'agit d'une politique publique appliquée à la culture. Dans cette acception, le qualificatif s'est imposé récemment. Mais il s'est totalement substitué à « action culturelle ». Son usage est devenu aujourd'hui très courant. Au singulier, avec une majuscule, il désigne la politique culturelle de l'État ; au pluriel avec une minuscule, il vise celle des collectivités territoriales. Le concept de politique culturelle doit son succès à son côté rationnel et rassurant : il anoblit et formalise l'intervention publique, écartant l'image d'une action irrationnelle et clientéliste, au profit de celle d'une construction intelligente et volontariste. Il recouvre aujourd'hui, le plus souvent, un catalogue hétéroclite de mesures hétérogènes.

– PATRIMOINE n. m. Héritage artistique et culturel des générations antérieures qu'il s'agit de conserver, de valoriser et de transmettre. Peut être petit ou grand, religieux ou civil, industriel ou naturel, en site original ou inséré dans un musée, monumental ou simple. Suscite aujourd'hui un grand engouement, soutenu par

les élus, pour une population locale ou touristique.

– **POPULAIRE** adj. Fréquemment accolé aujourd'hui à différentes approches du champ culturel. La culture populaire recouvre deux phénomènes distincts. Tantôt il s'agit de la culture pour le plus grand nombre : on parlera alors de « manifestation populaire » pour un spectacle qui draine une masse de public. Tantôt on se réfère à la culture émanant du peuple : celle-ci s'opposerait alors à la culture savante (éviter de parler désuètement de culture bourgeoise). Dans tous les usages, la culture populaire est associée à l'idée de fête. Ainsi, on parle d'un « événement populaire et festif ».

– **TERRITOIRE** n. m. Mot valise d'usage systématique : on n'hésite pas à l'utiliser plusieurs fois dans un même discours. Il désigne à la fois l'objet de l'action, « l'aménagement culturel de notre territoire » ; le lieu de l'action, « notre territoire accueillant » ; le but de l'action, « l'attractivité de notre territoire ». Le terme s'est substitué à d'autres devenus désuets ou purement bucoliques (pays, terroirs...). Sa résonance administrative présente l'avantage de ne pas avoir à parler de population ou d'habitants.

On peut s'essayer à illustrer ce petit lexique par un discours type, totalement fictif, évidemment. La scène se passe dans un beau département, riche en patrimoine et en traditions diverses : le cadre en est un gros bourg rural, lors d'un comice agricole. Le président du conseil général, député de surcroît, fait l'honneur de sa présence. La quarantaine légère, la mèche rebelle, la chemise blanche au col ouvert, l'allure dégagée de quelqu'un habitué aussi bien aux salons parisiens qu'aux promenades dans les champs, il s'avance vers la tribune improvisée, en serrant chaleureusement les mains. Il prend la parole, le geste ample et le verbe fleuri, et après les propos convenus sur les difficultés du temps, la nécessaire solidarité avec nos territoires ruraux, le voilà qui surprend son monde :

« Cher amis, je vais maintenant vous parler de culture. Non, n'ayez pas peur, ne sursautez pas : la culture, c'est la vie, telle que nous la souhaitons pour chacun, faite de dignité et de beauté. Bien sûr, je n'entends pas vous parler de cette culture de quelques privilégiés : il s'agit de cette culture de tous, de cette culture que nous voulons pour tous. Une culture que nous voyons populaire, exigeante et festive. Populaire, parce qu'elle renforcera notre désir d'être ensemble ; exigeante,

car nous allons faire appel à des grands artistes, offrant ainsi l'élitisme pour tous ; festive, puisque rien de grand ne se fait sans la joie. En un mot, une culture citoyenne. L'objectif de notre politique culturelle, à laquelle nous consacrons d'importants moyens, c'est de réaliser la démocratisation culturelle. En même temps, nous avons le sentiment de contribuer au développement économique de nos territoires, si riches de leur diversité, adossée à nos identités plurielles. Notre magnifique patrimoine en témoigne déjà : nous allons l'enrichir d'un nouveau lieu. Car, je vous l'annonce, nous allons réaliser la restauration promise de l'ancienne conserverie désaffectée de cornichons. Ce sera l'occasion d'organiser, lors des fêtes d'inauguration, un grand colloque international, sur le thème "Conserve ou conservatoire. Faut-il tout conserver ?" Pour cet été, j'allais oublier, merci monsieur le vice-président à la culture, ce festival des arts populaires qui mariera nos musiques traditionnelles et ces musiques actuelles que prisent ardemment nos jeunes. Car c'est pour nous un devoir de souder notre jeunesse autour de nos valeurs : elle est l'avenir de nos pays. On prête au président Herriot cette boutade : "La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié." Permettez-moi de croire

irrévérencieusement que la culture, c'est avant tout de ne rien oublier. Je vous remercie de votre attention. »

(Applaudissements nourris pendant qu'éclate le bruit des bouchons.)